

#### Définition et mesure

Dans tous les pays, la participation aux élections législatives reflète l'implication des individus dans la vie de leur communauté. L'indicateur choisi ici pour mesurer la participation des individus au processus électoral est le taux de participation électorale, qui correspond au nombre d'individus qui votent lors d'une élection par rapport à la population en âge de voter (généralement, les plus de 18 ans), tel que consigné par les registres administratifs nationaux. Les types d'élections varient en fonction des pays et des juridictions. Dans certains pays, il convient de noter que la participation aux élections présidentielles et régionales peut être supérieure à la participation aux élections législatives, ce qui tient peut-être au fait que les représentants élus lors des élections présidentielles et régionales jouent un rôle plus déterminant dans la gestion de ces pays. Par ailleurs, des élections fréquentes peuvent peser sur le taux de participation. Les données relatives au taux de participation électorale sont issues de la base de données internationale créée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). La participation des électeurs est également décomposée en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques. Ces données, fondées sur les résultats d'enquêtes menées auprès des particuliers après des élections importantes, s'appuient sur l'Étude comparative des systèmes électoraux (CSES), un programme de recherche international qui recueille des données comparables sur les élections. Les estimations du taux de participation électorale fournies par ces enquêtes peuvent différer de celles fondées sur les données administratives, présentées dans le graphique CO4.1. Les individus hautement qualifiés sont définis comme ceux ayant suivi une formation supérieure, tandis que les individus peu qualifiés sont ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

**Un taux de participation électorale élevé est synonyme d'un fort degré d'implication dans le système politique d'un pays.** À l'inverse, un taux de participation électorale faible peut témoigner de la satisfaction des citoyens à l'égard de la gestion du pays mais il signifie aussi que le système politique en place reflète la volonté d'un nombre restreint de citoyens.

**Les taux de participation aux dernières élections législatives varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre (partie A, CO4.1).** En Australie, plus de neuf personnes sur dix ont voté aux dernières élections, contre moins d'un électeur sur deux en Corée. L'obligation de vote dans certains pays n'explique qu'une petite partie des variations observées entre les pays. Il est obligatoire de voter aux élections législatives en Australie, en Belgique, en Grèce, au Luxembourg, au Mexique, dans certains cantons de Suisse et en Turquie. Or nombre de ces pays ont enregistré de faibles taux de participation électorale.

**D'une manière générale, la participation électorale a diminué dans la plupart des pays de l'OCDE ces 20 dernières années (partie B, CO4.1).** En République tchèque, en République slovaque, en Corée et aux États-Unis, la participation électorale a fortement baissé sur la période. Dans la zone OCDE, seuls quatre pays ont résisté à la baisse généralisée du taux de participation électorale : l'Australie, l'Espagne, le Luxembourg et le Mexique.

**Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la participation électorale est importante (CO4.2).** Néanmoins, la moyenne de l'OCDE masque d'importantes variations. L'écart entre les personnes très qualifiées et les personnes peu qualifiées en termes de vote est très important aux États-Unis, en Hongrie et en Pologne. Dans une minorité de pays toutefois, comme la Corée, le Chili et l'Irlande, les individus moins qualifiés sont relativement plus susceptibles de voter que les personnes au niveau d'instruction élevé.

**Les personnes âgées votent davantage que les jeunes (CO4.3).** Les écarts sont particulièrement importants dans ce domaine en Corée, au Japon et au Royaume-Uni. L'Australie, la Belgique et l'Italie font figure d'exception puisque les jeunes y votent légèrement plus que les personnes âgées. La participation plus importante des personnes âgées aux élections nationales, couplée au vieillissement de la population, peuvent également influencer sur le processus politique, en augmentant ainsi le risque de sanctions électorales pour les gouvernements qui diminuent les fonds alloués aux programmes sociaux qui bénéficient plus particulièrement aux personnes âgées.

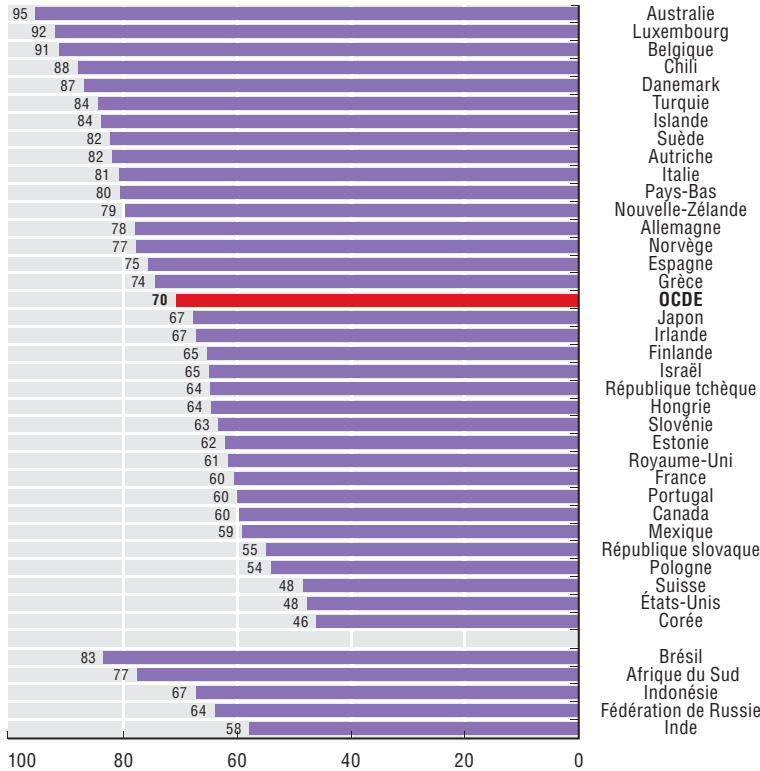
#### Notes des graphiques

Graphique CO4.2 : Un faible niveau d'éducation se réfère aux catégories 1-4 dans CSES, de aucun à secondaire non complété et un niveau hautement qualifié se réfère aux catégories 7-8, niveau universitaire.

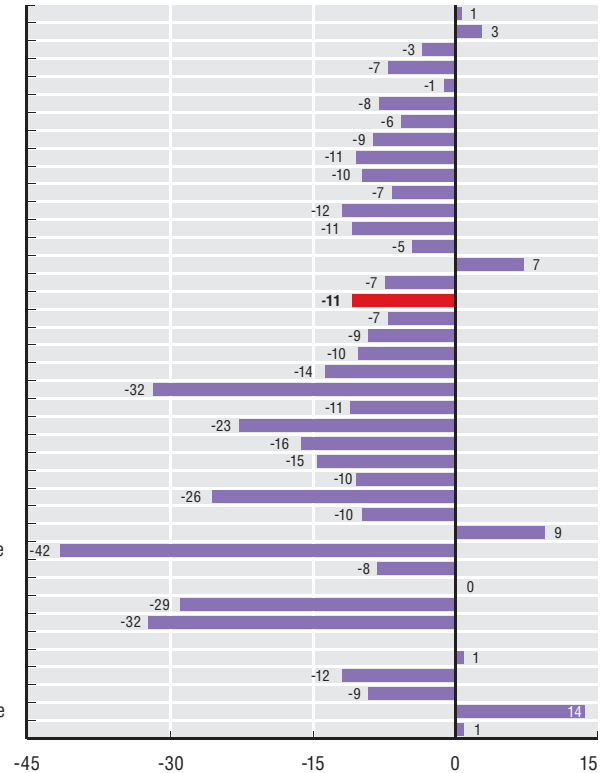
Les informations sur les données concernant Israël sont disponibles sur <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

### CO4.1. La participation électorale tend à baisser

Partie A. Taux de participation à la dernière élection, pourcentages (↘)

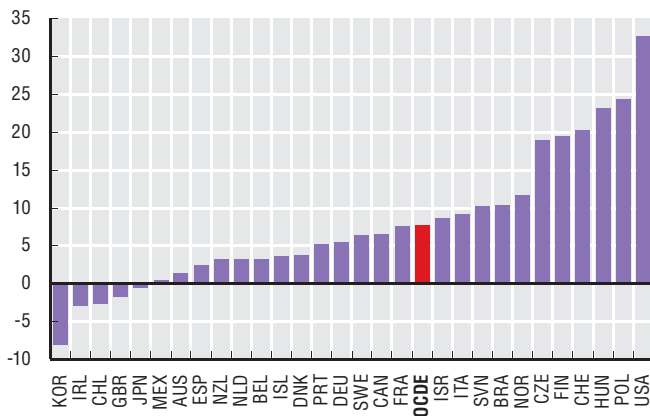


Partie B. Variation du taux de participation, points de pourcentage (1980 à l'élection la plus récente)



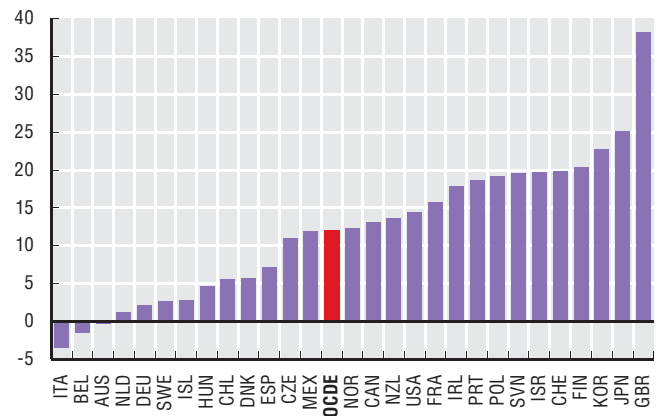
### CO4.2. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la participation électorale est forte

Différence entre le taux de participation électorale des personnes hautement qualifiées et celui des individus peu qualifiés, en points de pourcentage



### CO4.3. Les personnes âgées votent plus

Différence entre le taux de participation électorale des personnes âgées de 55 ans et plus et celui des 16-35 ans, en points de pourcentage



Source : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) ([www.idea.int](http://www.idea.int)), Module 2 et 3 de l'Étude comparative des systèmes électoraux (CSES) ([www.cses.org](http://www.cses.org)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932383071>



Extrait de :  
**Society at a Glance 2011**  
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Participation électorale », dans *Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2011-29-fr](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-29-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).